

Procédure file

Informations de base		
RSP - Résolutions d'actualité	2018/2631(RSP)	Procédure terminée
Résolution sur l'arrestation de défenseurs des droits de l'homme au Soudan, et notamment le cas de Salih Mahmoud Osman, lauréat du prix Sakharov		
Sujet 6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général		
Zone géographique Soudan		

Acteurs principaux	
Parlement européen	

Evénements clés			
15/03/2018	Résultat du vote au parlement		
15/03/2018	Débat en plénière		
15/03/2018	Décision du Parlement, 1ère lecture/lecture unique	T8-0080/2018	Résumé
15/03/2018	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2018/2631(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution d'urgence
Base juridique	Règlement du Parlement EP 144
Etape de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation					
Proposition de résolution		B8-0159/2018	14/03/2018	EP	
Proposition de résolution		B8-0160/2018	14/03/2018	EP	
Proposition de résolution		B8-0161/2018	14/03/2018	EP	
Proposition de résolution		B8-0162/2018	14/03/2018	EP	
Proposition de résolution		B8-0163/2018	14/03/2018	EP	
Proposition de résolution		B8-0164/2018	14/03/2018	EP	
Proposition de résolution commune		RC-B8-0159/2018	14/03/2018		
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T8-0080/2018	15/03/2018	EP	Résumé

Le Parlement européen a adopté une résolution sur l'arrestation de défenseurs des droits de l'homme au Soudan, notamment le cas de Salih Mahmoud Osman, lauréat du prix Sakharov.

La situation au Soudan du Sud continue de constituer une menace pour la paix internationale et la sécurité de la région. Les autorités soudanaises ont adopté des mesures de répression à l'encontre de manifestants pacifiques, de la société civile et de défenseurs des droits de l'homme.

Les manifestations sporadiques qui ont éclaté au Soudan le 7 janvier 2018 à la suite de la hausse des prix des denrées alimentaires et des médicaments ont entraîné l'arrestation et la détention d'au moins 140 membres de l'opposition, défenseurs des droits de l'homme, étudiants et militants des droits des femmes par le Service national soudanais du renseignement et de la sécurité.

Le Service national du renseignement et de la sécurité a arrêté Salih Mahmoud Osman, vice-président de l'Association du barreau du Darfour, membre de l'Association des avocats démocrates et avocat spécialisé dans les questions de droits de l'homme, défenseur de l'instauration de l'état de droit et d'une réforme du système judiciaire par l'Assemblée nationale du Soudan, et lauréat du prix Sakharov 2007, dans son cabinet, le 1er février 2018. Il a récemment été transféré à la prison de Dabak, à 20 kilomètres au nord de Khartoum et les autorités ont refusé à son avocat et à sa famille de leur fournir des informations sur son état de santé et de leur accorder une visite.

Le Parlement a exprimé une vive préoccupation face à la persécution continue des défenseurs des droits de l'homme et des représentants de la société civile au Soudan, notamment face aux violations de la liberté d'expression, de manifestation, de réunion et de religion, mais aussi à l'intimidation des défenseurs des droits de l'homme, des journalistes et des ONG opposés au régime.

Il a exigé la libération immédiate et inconditionnelle de Salih Mahmoud Osman, lauréat du prix Sakharov, et de tous les autres défenseurs des droits de l'homme, militants de la société civile et de l'opposition qui ne sont détenus qu'en raison de leur action légitime et pacifique en faveur de la défense des droits de l'homme et de la démocratie.

Déplorant le fait que tous les défenseurs et militants des droits de l'homme au Soudan soient pris pour cible et maltraités, le Parlement a appelé le gouvernement soudanais à mettre immédiatement fin aux violations du droit des partis politiques d'opposition et des défenseurs des droits de l'homme à la liberté d'expression, d'association et de réunion et a appelé au respect et à la protection des droits de l'homme fondamentaux de tous les Soudanais. Il a également exhorté les autorités soudanaises à signer sans attendre et à ratifier la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

Le Parlement a appelé le SEAE à :

- continuer à améliorer la mise en œuvre des orientations de l'Union concernant les défenseurs des droits de l'homme, en utilisant pleinement tous les moyens à sa disposition au Soudan ;
- faire rapport au Parlement sur les mesures prises pour assurer la protection et le soutien des défenseurs des droits de l'homme ;
- renouveler ses déclarations sur les violations généralisées des droits de l'homme commises par l'État et les milices, ainsi que ses déclarations sur la diminution de l'espace accordé aux organisations de la société civile, pour montrer que l'Union demeure profondément préoccupée par la question des droits de l'homme au Soudan.

En dernier lieu, le Parlement a invité l'UE et ses États membres à apporter un soutien à tous ceux qui, au Soudan, œuvrent en faveur d'un véritable changement au Soudan et de fournir un soutien technique et des programmes de renforcement des capacités aux organisations de la société civile, afin qu'elles puissent renforcer leur engagement en faveur des droits de l'homme et de l'état de droit et contribuer plus efficacement à l'amélioration des droits de l'homme au Soudan. Il a également exprimé son soutien au renouvellement du mandat de la mission des Nations Unies et de l'Union africaine au Darfour (MINUAD) jusqu'en juin 2018.